



NOTE DE SYNTHÈSE
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2015

MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Seloncourt, le 19 octobre 2015

- **ASSEMBLEE DELIBERANTE**

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 29 septembre 2015

Conformément aux règles de transmission d'actes réglementaires, il vous est proposé d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal 29 septembre 2015 joint en annexe.

- **FINANCES**

2/ Budget supplémentaire 2015

L'article L.1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, notamment dans son alinéa premier, que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant. Le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2015 est présenté au Conseil Municipal.

Merci de bien vouloir vous reporter aux documents joints.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2014, a émis un avis favorable.

3/ Indemnisation de frais pour formation informatique

Mme Claudine SLUPINSKI donne des cours d'informatique - Espace Levin - dans le cadre des Espaces Publics Numériques.

Madame SLUPINSKI assure une nouvelle session de formation de septembre 2015 à juin 2016 raison de 6 heures hebdomadaires hors vacances scolaires.

Il est proposé d'indemniser Madame SLUPINSKI pour les frais occasionnés par ce travail bénévole en lui versant une somme forfaitaire de 350 euros.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a donné un avis favorable.

4/ Indemnité de conseil allouée au receveur municipal pour l'année 2015

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, le percepteur exerce un rôle de conseil, d'assistance budgétaire, économique, financière et comptable.

Pour ces fonctions, une indemnité peut être allouée au percepteur. Son montant est défini selon une moyenne des dépenses nettes réalisées sur les 3 dernières années.

Pour l'exercice 2015, il est proposé de vous prononcer sur l'attribution de cette indemnité à hauteur de 966.65 €.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

5/ Attribution d'une subvention à l'Association des Amis du Vieux Seloncourt pour la brocante 2015

Il est proposé d'attribuer aux « Amis du Vieux Seloncourt » une subvention de fonctionnement de 889 €, somme correspondant aux droits de place perçus par la Trésorerie à l'occasion de la brocante organisée par l'association le 5 juillet 2015.

La Commission Finances, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

- PERSONNEL

6/ Création d'un poste à l'entretien de la voirie et des espaces publics dans le cadre du dispositif contrat unique d'insertion / contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI/CAE)

Dans le cadre du décret n° 2009-1442 du 25 novembre 2009 relatif au contrat unique d'insertion, il est proposé de créer un poste de contrat d'accompagnement dans l'emploi, dans les conditions fixées ci-après, à compter du 1^{er} novembre 2015.

Ce contrat est un contrat aidé réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux et qui s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat ou du Conseil général.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à intervenir à la signature de la convention avec Pôle Emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

La Commission Personnel, réunie le 15 octobre 2015, a émis un avis favorable.

- QUESTIONS ORALES

Selon éléments apportés en début de séance.

- INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions et arrêtés du maire : cf. tableaux joints.